



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets »**

**Le « monde d'après », ce n'est pas pour demain !**

Dans quelques semaines, l'Assemblée nationale examinera le projet de loi « portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » issu des 149 propositions de la Convention citoyenne pour le climat.

Bien loin de sa promesse de mettre en débat « sans filtre » ces propositions, Emmanuel Macron a choisi de les passer par le tamis de son idéologie ultra-libérale, comme l'illustre son premier « joker » concernant la taxation à 4% des dividendes.

De fait, Emmanuel Macron a écarté toutes les mesures portées par la Convention citoyenne qui auraient pu contribuer au financement de la transition écologique, tout en réduisant les injustices fiscales et sociales : non ratification et renégociation du Ceta, éco-conditionnalité des aides publiques, plus grande taxation des Gafa, fléchage de l'épargne privée réglementée, remise en cause des niches fiscales liées aux énergies fossiles, etc. Les mesures essentielles pour favoriser la transition écologique en améliorant la vie quotidienne de nos concitoyens ont pareillement été évincées : baisser la TVA sur les billets de train, favoriser les circuits courts en matière d'alimentation en pesant sur la commande publique, etc. ; ou, habilement, minimisées comme, par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments.

Or, la CGT l'a toujours affirmé : il ne saurait y avoir de transition écologique réussie sans un impératif de justice sociale qui la guide.

Les crises écologiques ont leurs causes les plus profondes dans nos modes de production et d'exploitation capitalistes.

Leurs effets (dégradation des biens communs tels que l'eau, l'air et les sols ; pollutions ; pandémies, etc.) affectent d'abord et plus fortement les populations les plus vulnérables et accentuent les inégalités.

Engager une transition écologique c'est, par conséquent, agir pour une économie plus protectrice des travailleurs et des travailleuses, garante d'une meilleure exploitation et répartition des richesses pour toutes et tous. C'est, en un mot, œuvrer collectivement à un développement humain durable.

Pour la CGT, engager une telle transformation de la société implique un changement radical qui ne peut se soutenir qu'à partir d'un renforcement des politiques publiques. Cela signifie, certes, des financements à hauteur de l'enjeu environnemental mais, aussi, l'implication directe des travailleurs et de travailleuses et de leurs représentants qui demeurent les plus aptes, par leur connaissance et leur maîtrise des outils de production et d'exploitation, à donner une orientation juste socialement et efficiente à la transition écologique.

Ce n'est, à l'évidence, pas le choix de ce gouvernement qui nous oppose, une fois de plus, un projet « résilient » visant à adapter le système capitaliste à l'urgence climatique et dont la logique est celle de la privatisation (ONF, EDF, SNCF, ADP, etc.), de l'austérité budgétaire pour les services publics (hôpitaux, collectivités territoriales, ministère en charge de l'écologie, etc.) et d'une avalanche de plans sociaux pour ceux qui voudraient résister. C'est pourquoi nous pensons que notre avenir mérite mieux qu'un projet de loi sans ambition au service d'un système qui a largement fait les preuves de sa nocivité en matière sociale, économique et environnementale.

La transition écologique exige un vrai débat national et populaire dans lequel la CGT pourrait porter ses propositions alternatives et concrètes pour un développement durable en matière d'emploi, de formation et de critères d'investissement

**Le progrès social et environnemental, c'est possible et urgent !**

Montreuil, le 2 février 2021